Moldavie : transit ferroviaire sécurisé de la production agricole ukrainienne

Description

L'entreprise publique Chemins de fer de Moldavie (CFM) exploite un réseau à écartement russe d'une longueur utile dépassant les 1 100km avec une capacité de 8 à 12 paires de trains par jour. 20 % de cette capacité est habituellement utilisé par l'opérateur. Cependant, l'intensification des bombardements russes sur le port d'Odessa et sur les cargos transportant les récoltes ukrainiennes au cours des derniers mois ont poussé Kyïv à chercher d'autres moyens de transport.

En août 2026, grâce à ses excellentes relations avec Chisinau, l'Ukraine a obtenu d'utiliser le réseau ferroviaire moldave afin d'exporter vers l'Ouest une partie de la production ukrainienne ne pouvant plus être acheminée en sécurité par mer. La CFM vient de rendre publics les chiffres de son transit pour le dernier mois : 46 548 tonnes de marchandises ont été transportées sur ses rails, dont 18 019 tonnes de marchandises en transit. Ce dernier chiffre concerne principalement les denrées ukrainiennes. Trois principaux axes ferroviaires ont été sollicités. 5 773 tonnes de lentilles et 1 559 tonnes de colza ont été transportées vers la Roumanie sur la ligne Basarabeasca–Galați ; 2 470 tonnes d'huile de tournesol et 6 031 tonnes d'orge ont été acheminées en Moldavie *via* la ligne Basarabeasca–Reni. Enfin, 3 186 tonnes de blé ukrainien ont emprunté l'axe Mohyliv-Podilsk–Ungheni vers la Moldavie.

Kyïv a en outre négocié des réductions sur les tarifs ferroviaires pour le transit de marchandises.

L'entreprise a précisé que cette exploitation du réseau ne signifiait pas pour autant un accaparement des moyens roulants moldaves, car les marchandises ukrainiennes transitaient à bord de wagons ukrainiens. La production agricole moldave pouvait donc continuer à être transportée et exportée sans subir d'impact de cette intensification du fret de marchandise sur le réseau ferroviaire national.

Sources : *Molpress, Ukrainian Shipping Magazine.*

date créée
15/09/2026
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre